

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID : 025-212501332-20220324-DELIB202218-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**COMMUNE DE CHATILLON LE DUC**  
**Séance du 24 mars 2022**

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Représentés : 19
- Absents :

L'an deux mille vingt-deux, le 24 mars 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRET, Annie POIGNAND, Séverine PUTOT, Laëtitia MOUCHET, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Simon DUGAS, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : Mme Marie-Christine BERTRAND a donné pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN a donné pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Philippe PRENEL a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND

Absents : -

**- Délibération 2022-18 : subventions aux associations 2022**

Vu le CGCT,

Considérant l'avis favorable de la commission « finances » du 10 mars 2022,

Il est proposé l'attribution des subventions aux associations suivantes :

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 17 mars 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25 mars 2022

Catherine BOTTERON



	Proposition 2022	Demande
Mat et Prim pour écoles (incluant subvention écoles)	300 €	5 606 € (estimation de voyages)
Prévention routière (sous réverse d'exécution d'une action)	130 €	Sans montant
Avalfort – valorisation fortification du Gd Besançon	150 €	200 €
Les Dimanches d'Avril - Serge Blois - Festival de musique	400 €	800 €
USEP 25 (sous réverse d'exécution)		Non déposée
Association la ronde de l'espoir (en partenariat avec Ligue Cancer)	300 €	Sans montant
Secours populaire		Non déposée
Banque alimentaire de Franche-Comté	0 €	1.020 €
Les Restos du Cœur	0 €	Sans montant
Secours catholique (antenne Pouilley Les Vignes)	300 €	Sans montant
AFM Téléthon Délégation du Doubs	0 €	Sans montant
AC 2000 - VTT Dame Blanche	500 €	500 €
Football Club Chatillon-Devecey		Non déposée
Comité des fêtes		Non déposée
Association ELA (opération au collège)	300 €	300 €
Besançon Gymnastique Rythmique	0 €	Sans montant
Réserve non affectée	2.850 €	
<b>Total</b>	<b>5.230 €</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE l'attribution des subventions 2022 aux associations comme stipulé dans le tableau ci-dessus

Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :